Envoyé en préfecture le 06/07/2022

Reçu en préfecture le 06/07/2022

Affiché le

ID: 089-218904183-20220706-DC22_144-AU



affiché le 06/07/22

DEPARTEMENT DE L'YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

DÉCISION DU MAIRE

N° 2022 - 144

Nomenclature @CTES: Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

TESTS D'ETANCHEITE POUR LE PROJET DE RENOVATION DU CINEMA-THEATRE DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

 Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire en matière de marchés publics;

DECIDE

 De signer un contrat avec l'entreprise SARL CONTROLE CONSEIL ENERGIE après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants
Tests d'étanchéité pour le projet de rénovation du cinéma-théâtre de Tonnerre	SARL CONTROLE CONSEIL ENERGIE 8 rue Saint Martin 89290 IRANCY	1 800 € HT selon devis estimatif

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

A Tonnerre, le 06 juillet 2022

Pour extrait conforme.

Cédric CLECH Maire de Tonnerre